

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION AVENUE MENDES  
FRANCE, CHEMIN DU PAQUIS ET ROND POINT DU BAPTEME DE L'AMERIQUE  
DURANT DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Livre 2, Titre 1 : Police, Chapitre 1 :  
Dispositions générales - Chapitre 2 : Police municipale, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2, et  
Chapitre 3, Section 1 : Police de la circulation et du stationnement, articles L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE**

**Article 1** : À compter du lundi 11 avril 2011 à 8 heures, et jusqu'à la fin des travaux d'adduction  
d'eau potable,

- **La circulation avenue Pierre Mendès-France, chemin du Paquis et rond-point du Baptême  
de l'Amérique sera mise à sens alternés, réglée manuellement par l'entreprise.**

**Article 2** : La signalisation temporaire sera mise en place par l'Entreprise. Le chantier sera  
protégé par l'entreprise.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Directeur des  
Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 7 avril 2011

Pour le Maire,  
Le Directeur Général des Services,

Alain GRUNEWALD